

*Société canadienne des postes—Loi*

C'est ce que nous voulions. Nous ne voulions pas du système monstrueux et hybride que l'on envisageait au départ et qui aurait été imposé au public sans consulter les syndicats ou les usagers de la Poste.

Voici la suite:

... et d'autres lois connexes et modifiant d'autres lois

J'ai manqué les compliments que le ministre des Postes a dû murmurer à l'endroit de son prédécesseur.

Je crains vivement que cette nouvelle loi vienne trop tard, car comme l'a dit le ministre des Postes, depuis des années les Postes symbolisent la présence fédérale dans chaque localité du Canada. Elles font flotter le drapeau canadien. Chaque fois que les bons citoyens du Canada voyaient les Postes arborant notre drapeau, ils se disaient: «Nous sommes en sécurité sous la tutelle d'un gouvernement fédéral compétent. Malheureusement, les choses ont changé. L'honorable représentant n'ignore pas—et je le vois sourire—que par leur présence même, les Postes symbolisent désormais la dégradation de la compétence et de l'efficacité gouvernementales. Il sait que le ministère des Postes est devenu la risée du pays. C'est d'ailleurs la triste dégradation du service postal qui a inspiré les meilleures plaisanteries du spectacle *Canadian Air Farce*.

● (1450)

Le ministère des Postes, qui a déjà été le symbole de la stabilité, de l'intégrité, de la compétence et de l'efficacité du gouvernement fédéral est devenu la risée de la nation après douze ans de régime libéral catastrophique. Je pense qu'il nous faut admettre que lorsqu'une institution de cette envergure devient un objet de risée à l'échelle nationale, cela symbolise l'échec du gouvernement du Canada.

J'ai examiné attentivement la teneur du bill et il me semble qu'il renferme la plupart des recommandations de mon parti de même que celles des nombreuses études qui ont été effectuées au fil des ans.

Autre grande tragédie: le gouvernement actuel est non seulement incompetent, mais il n'est absolument pas transparent. Les députés d'opposition n'ont jamais pu franchir ce mur et je suis certain que les néo-démocrates le confirmeront. Quand M. Rodriguez représentait ce parti à la Chambre, il criait aussi fort que moi mais, malheureusement, il a été défait. Mais quand il siégeait à la Chambre, il était un bon défenseur des Postes. Il avait encore du cœur au ventre.

**M. Knowles:** Je crois que certains votes en sa faveur ont été égarés par les Postes.

**M. Dinsdale:** Il n'est pas devenu conservateur. Les rapports qui renferment tous ces renseignements précieux et qui proposaient cette solution qui apparaît enfin—presque trop tard—ont été à la disposition des ministres des Postes successifs. Le ministre est remonté jusqu'à la Commission Glassco, en 1952, excellent organisme que l'illustre gouvernement Diefenbaker avait chargé d'examiner l'administration gouvernementale et de la réorganiser. Malheureusement, cet illustre gouvernement est tombé en 1963 et n'a pas eu le loisir d'en appliquer les recommandations.

**M. Knowles:** Il s'est désintégré.

**M. Dinsdale:** Le député de Winnipeg-Nord-Centre devient un libéral convaincu. Cela se sent à plein nez. Il dit que ce gouvernement s'est désintégré. Monsieur l'Orateur, nous avons été défaits en Ontario et au Québec, mais nous n'avons jamais été battus dans l'Ouest ni dans l'Est. Nous nous livrons encore bataille aujourd'hui, mais au sujet de la constitution. Les conservateurs ont repris le pouvoir au Manitoba en 1977, au cas où le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) ne s'en souviendrait pas.

**M. Orlikow:** Que s'est-il donc passé lors des dernières élections fédérales?

**M. Dinsdale:** Ne nous engageons pas dans cette voie, nous ne discutons pas d'élections. Tout ce que je veux dire, c'est que les raisons pour lesquelles nous avons perdu le pouvoir sont celles pour lesquelles nous nous opposons à cette intervention arbitraire dans le dossier constitutionnel, mesure qui ne tient aucun compte des aspirations de l'Ouest du pays ni de celles des provinces de l'Atlantique.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Ce n'est pas vrai.

**M. Dinsdale:** Cette mesure ne vise qu'à assurer aux deux provinces centrales, l'Ontario et le Québec, qu'elles continueront d'avoir la haute main sur l'économie canadienne.

Ce penchant pour le secret est regrettable. Rien de surprenant qu'il y a des années, un député, M. John Baldwin, se soit battu pour obtenir une loi sur la liberté de l'information. Si cette information avait été transmise à la Chambre et soumise au comité, les problèmes des Postes seraient réglés depuis longtemps. J'en arrive au rapport Montpetit. J'ai tous ces rapports, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes (M. Ouellet) se demande peut-être comment je suis arrivé à mettre la main dessus. Ils nous sont remis en cachette, monsieur l'Orateur. C'est le seul moyen par lequel nous avons pu au fil des années obtenir l'information qui aurait dû être mise à la disposition des porte-parole des partis qui représentent les Canadiens. Nous aurions dû avoir un moyen quelconque de les consulter. C'est pourquoi il est si important d'étudier le projet de loi sur l'information de M. Baldwin le plus tôt possible.

Je n'ai pas entendu le ministre parler du député de Vancouver-Sud (M. Fraser), ni de l'honorable Eric Kierans. M. Kierans a été l'initiateur du mouvement qui visait à remettre le ministère des Postes à flot. Il a de toute façon devancé son temps. En 1969 il était non seulement ministre des Postes mais aussi ministre des Communications. C'était la confirmation que le ministère des Postes était l'un des éléments vitaux des communications au Canada. Il a été reconnu, il y a 11 ans déjà, bien que le gouvernement ne l'ait pas encore admis, que les services postaux étaient inévitablement et étroitement liés à la révolution technique dans les communications. C'est le Canada qui a mis le TELIDON au point. Le tri électronique du courrier ainsi que la transmission électronique de fonds sont imminents.